



Planifier, évaluer les performances, informer les prises de décision.

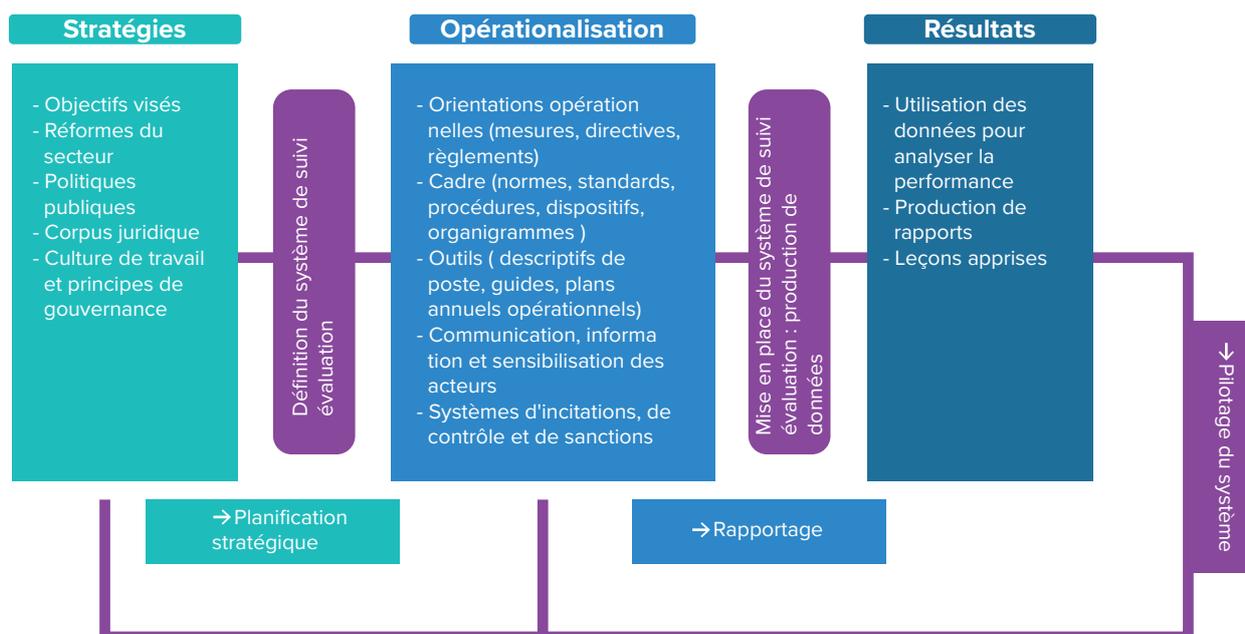
Comment piloter le système ?

Le système éducatif congolais souffre encore beaucoup de modalités de gestion de crise, où les acteurs naviguent à vue et tentent de résoudre problème après problème, crise après crise, sans pilotage sur le long terme.

Pour pouvoir piloter le système éducatif efficacement, les acteurs éducatifs ont besoin d'éléments clés :

- ▶ Un système de suivi évaluation disposant de données fiables concernant le fonctionnement du système éducatif (voir policy brief concernant la gestion des données)
- ▶ Une planification stratégique et une budgétisation réaliste et basée sur les besoins du secteur
- ▶ Une évaluation pertinente des progrès réalisés, et de ce qu'il reste à faire, dans la perspective d'une gestion axée sur les résultats.

Pilotage du système



Le cycle de planification

Tout le travail concernant la revue de performances annuelle doit se baser sur la planification et l'évaluation de la mise en œuvre de ce qui a été planifié.

Le travail de planification est cyclique : la planification annuelle précède la revue annuelle des performances, qui elle-même informe la planification de l'année suivante, les budgets et les priorités.

La planification commence lors de la définition de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (SSEF). La RDC a une stratégie pour la période 2016-2025. De cette stratégie doivent découler des stratégies sectorielles propres à chaque province éducationnelle, selon leur contexte, leurs défis et leurs ressources.

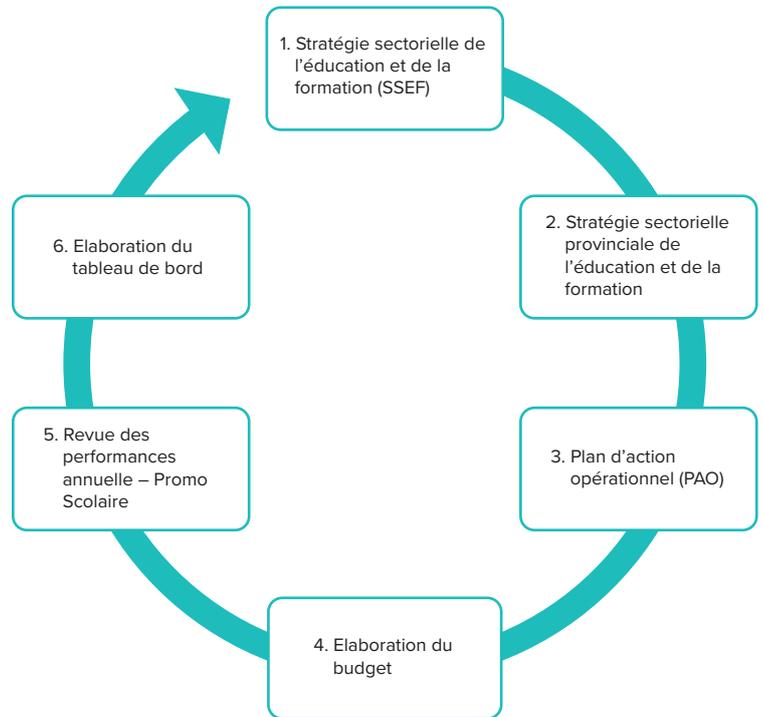
Le Plan d'action opérationnel découle de la Stratégie provinciale sectorielle de l'éducation et de la formation. Il est élaboré après un diagnostic/ analyse des programmes de la SSPEF, l'analyse des recommandations des assises de la promo-scolaire et la prise en compte des indicateurs clés de l'entité.

PLAN D'ACTION OPERATIONNEL (PAO)

Il s'agit d'un instrument important de planification qui consiste en la coordination, la réalisation et le suivi-évaluation des activités de l'année, du sommet jusqu'au niveau local. Il permet aux acteurs de :

- ▶ Avoir une vision stratégique;
- ▶ Connaître les vrais besoins du secteur;
- ▶ Budgétiser selon les besoins réels du secteur et les ressources existantes ;
- ▶ Partager des responsabilités entre acteurs.

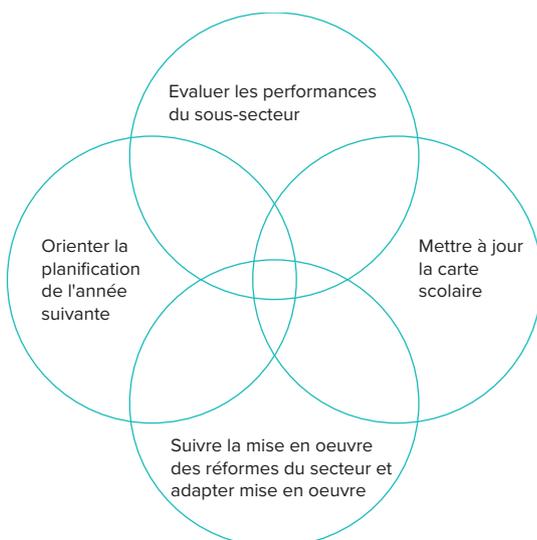
Le PAO présente les programmes, leurs différents axes et activités ainsi que les sous-tâches par activités. Sa validation regroupe les Acteurs éducatifs, Partenaires Techniques et Financiers (PTF), Communauté, OSC, éventuellement le Secteur Privé.



Qu'est-ce que la Revue Annuelle de Performance ?

La Promo scolaire ou la Revue Annuelle des Performances (RAP) consiste à amener les acteurs du système éducatif à évaluer leurs performances de l'année scolaire en cours, celles de l'ensemble des entités à tous les niveaux du système éducatif, puis à planifier les activités de l'année suivante.

La revue de performance a plusieurs buts :

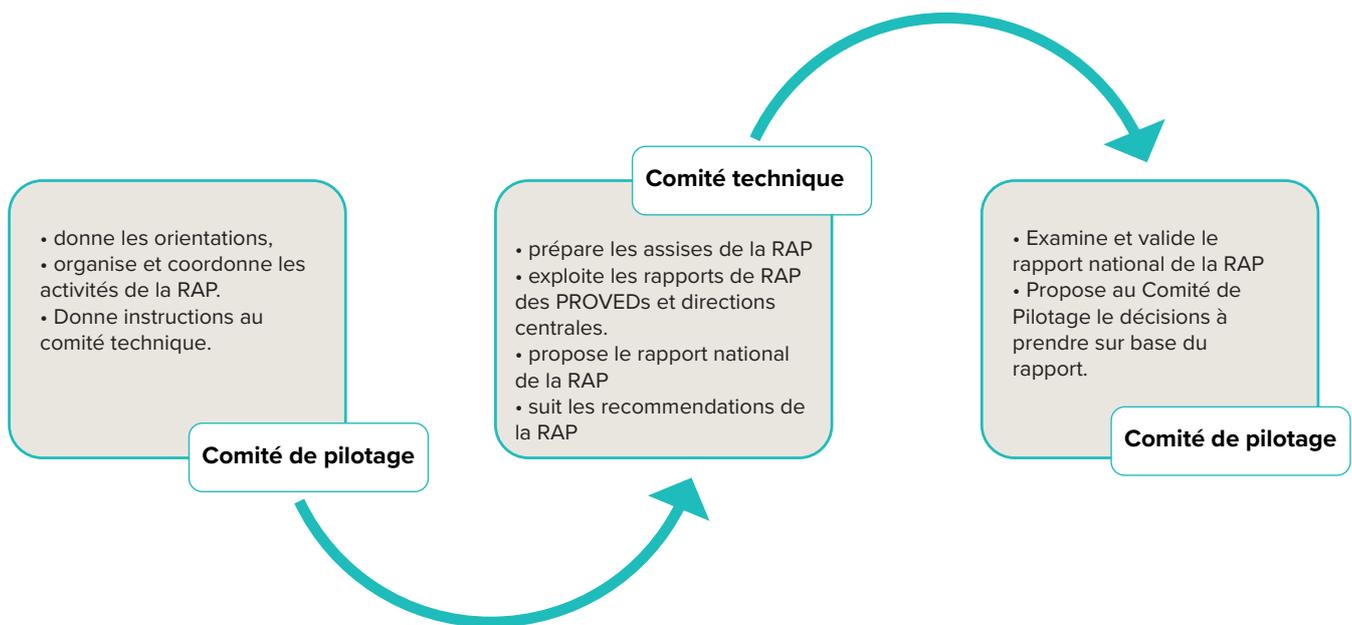


Quelle est la différence entre la revue des performances et la Promo Scolaire traditionnelle ?

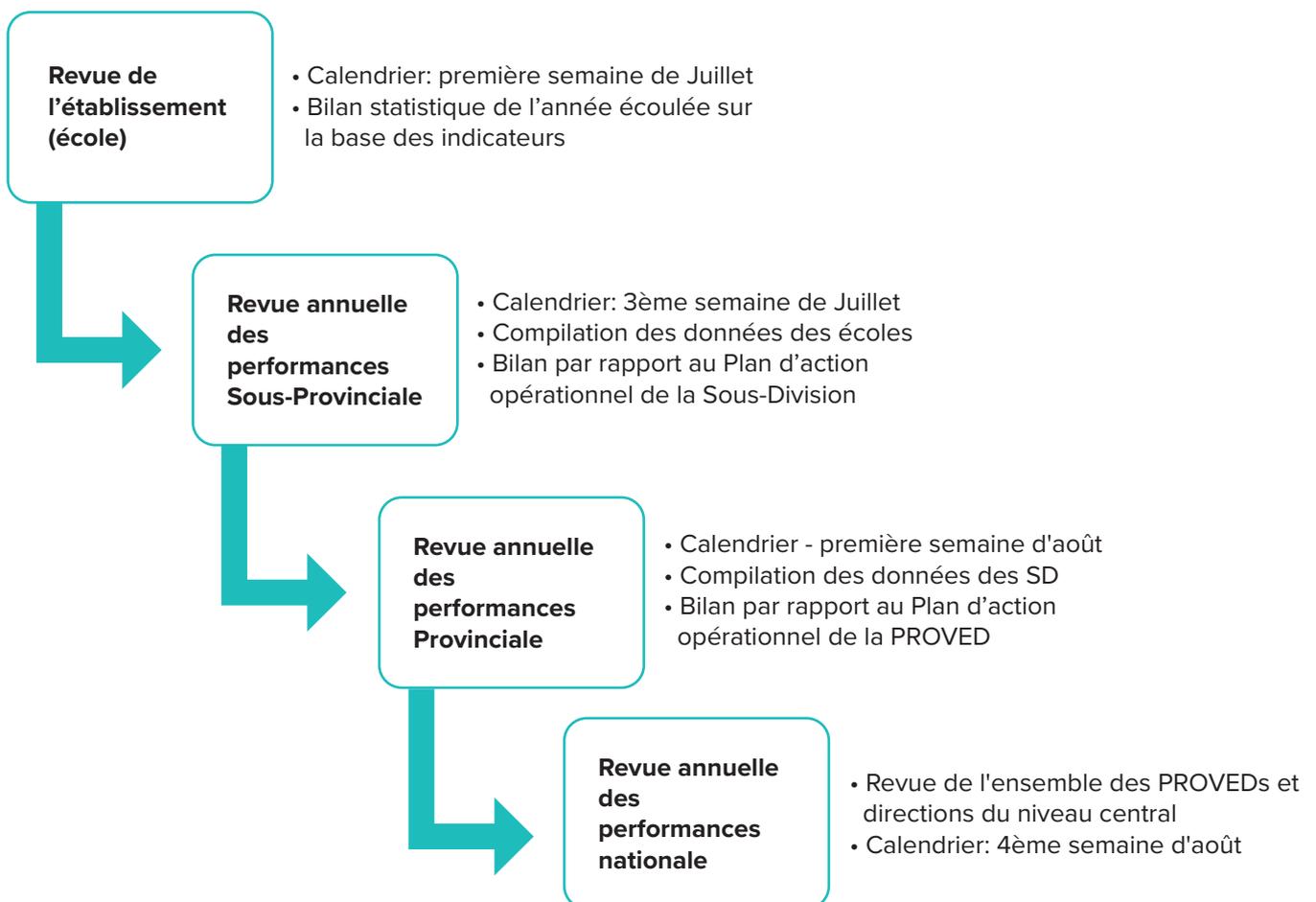
Le nouveau format rompt avec la routine qui faisait de la Promo Scolaire une rencontre annuelle, sans texte de base ni contraintes en termes de résultat, sans modèle de rapportage précis ni objectifs en termes d'évaluation de la performanc

Les organes de la revue annuelle des performances au niveau central sont :

- Le comité de pilotage composé du Ministre et du SG ;
- Le comité technique, composé du Cabinet du Ministre, du SG, de la DAS, DEP, DIGE et DPE ;
- La plénière, composée de représentants des acteurs et partenaires du système éducatifs y compris société civile, réseaux conventionnés, syndicats;



La revue annuelle des performances ou Promo Scolaire, se fait à plusieurs niveaux, chaque niveau agrégant et analysant les informations provenant du niveau inférieur.



A tous les niveaux, les assises de la RAP réunissent des représentants des acteurs déconcentrés (députés provinciaux, ministère provincial, ETDs au niveau sous/provincial), de la société civile y compris syndicats, réseaux conventionnés, COPAs, leaders communautaires.

La revue de performance doit servir de boussole du secteur de l'éducation. Si elle est efficacement préparée et organisée, elle a le potentiel de stimuler un dialogue politique inclusif, de garantir une transparence et une responsabilité des acteurs, de permettre une collecte de données fiables, qui peut servir de base pour la prise de décision et l'alignement des activités sur la stratégie sectorielle, ainsi qu'un suivi – évaluation de l'ensemble du secteur de l'éducation.

La Promo Scolaire ainsi transformée serait un lieu d'échange de connaissances et de bonnes pratiques, guidé par un dialogue politique efficace, qui renforcerait les capacités des acteurs à tous les niveaux. La revue de performance est essentielle pour la bonne gouvernance du secteur.